

Etat: 01 septembre 2009

La Deuxième Guerre mondiale

La Deuxième Guerre mondiale débuta le 1er septembre 1939, avec l'invasion de la Pologne par le III^e Reich, invasion à laquelle la France et la Grande-Bretagne répondirent immédiatement en déclarant la guerre à l'Allemagne. En Europe, le conflit militaire prit fin le 8 mai 1945 avec la capitulation de l'Allemagne, et en Asie du Sud-Est avec celle du Japon, le 15 août 1945. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, cinq à six millions d'hommes et de femmes juives furent victimes d'un génocide initié par les Allemands, aujourd'hui appelé Holocauste ou Shoah.

Au commencement de la guerre, il y eut des assassinats et des déportations répétées dans les territoires polonais occupés. De nombreuses personnes juives purent sauver leur vie en allant se réfugier en Union soviétique voisine. La défaite militaire de la Norvège en mai 1940 et celle de la France en juin 1940 mirent fin à toute perspective de victoire prochaine des Alliés. Beaucoup de pays européens comme la Bulgarie, l'Italie, la Roumanie et la Hongrie entrèrent alors en guerre aux côtés de l'Allemagne.

Dans les territoires dominés par les Allemands et leurs alliés, de sévères discriminations furent bientôt introduites à l'endroit de la population juive (étoile jaune, internement). En Europe occidentale (notamment en Belgique, en France, aux Pays-Bas), les discriminations prirent d'abord la forme de lois excluant dans une large mesure les personnes juives de la vie publique, mais en Europe orientale (Pologne, Roumanie), il y eut, dès 1940, des pogromes et des ghettos où les conditions de vie étaient catastrophiques (à Lodz et à Varsovie, par exemple).

L'offensive militaire des puissances de l'Axe (Allemagne et Italie) en Afrique du Nord, qui dura de 1940 à 1942, menaça les communautés juives locales ainsi que les juifs installés en Palestine. La victoire des Alliés à El Alamein, en Egypte, en été 1942, obligea toutefois les troupes allemandes et italiennes à battre en retraite, évitant ainsi de nouvelles persécutions à la population juive de cette région.

D'européenne, la guerre devint mondiale lorsque les Etats-Unis attaquèrent le Japon, en décembre 1941, et que ces deux pays entrèrent en guerre aux côtés de leurs alliés respectifs. Le gouvernement japonais n'introduisit toutefois pas de discriminations radicales envers la population juive dans les territoires qui étaient sous sa domination (notamment Shanghai – important lieu de refuge pour les personnes juives).

L'invasion allemande de l'Union soviétique en juin 1941 s'avéra déterminante tant pour l'évolution de la guerre que pour le destin des juifs européens. Avec cette invasion, la politique allemande à l'encontre de la population juive prit un tour dramatique et se transforma en génocide. Mais les Allemands ne parvinrent pas à faire plier l'Union soviétique et la défaite allemande de Stalingrad, au début de l'année 1943, fut le prélude à la capitulation de l'Allemagne.

C'est à la conférence du Wannsee, à Berlin, en janvier 1942, que fut coordonnée l'extermination de la population juive sur tout le territoire contrôlé par les Allemands et leurs alliés. C'est là que fut arrêtée la principale méthode utilisée pour anéantir cette population : l'asphyxie dans des chambres à gaz installées dans des camps d'extermination (notamment Auschwitz, Belzec, Sobibor, Treblinka). En Europe occidentale, la déportation systématique de

la population juive débuta en été 1942. Des résistances étatiques, mais aussi civiles contre ces déportations empêchèrent l'assassinat intégral de la population juive dans quelques pays (notamment en Belgique, en Bulgarie, au Danemark, en France, en Italie). Des milliers de persécutés eurent également la vie sauve en se réfugiant dans des Etats neutres comme l'Espagne et la Suisse. Mais une politique envers les réfugiés empreinte de judéophobie empêcha toutefois des actions de sauvetage systématiques.

Dans l'ensemble, c'est cependant la progression militaire victorieuse des Alliés – de l'Union soviétique en Europe orientale, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en Europe méridionale et occidentale – qui valut aux juifs survivants d'être sauvés et qui amena les Allemands à capituler, le 8 mai 1945.

Daniel Gerson, daniel.gerson@unibas.ch

Références

Wolfgang Benz (éd.), Handbuch des Antisemitismus, vol 1, Länder und Regionen, Munich, 2008.
Saul Friedländer, L'Allemagne nazie et les juifs. Les années d'extermination 1939-1945, Paris, 2008.
Jan Kershaw, Wendepunkte, Schlüsselentscheidungen im Zweiten Weltkrieg, Munich, 2008.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

Histoire de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

Depuis sa fondation il y a plus d'un siècle, la FSCI a connu une histoire pour le moins mouvementée. Un grand nombre de questions et de problèmes qui la préoccupent depuis le début sont toujours d'actualité. Aujourd'hui, la FSCI est une institution qui a pris une dimension sociale et politique non négligeable et qui sait se faire entendre.

Fondation. Le 27 novembre 1904, 27 représentants de treize communautés juives de toute la Suisse se réunissent à Baden pour adopter les statuts et mettre en place un exécutif de cinq personnes, fondant ainsi la FSCI. La nouvelle association a pour objectif de « sauvegarder et représenter les intérêts du judaïsme en Suisse ». La lutte contre l'interdiction de l'abattage rituel inscrite dans la Constitution suisse et la coordination en matière de cimetières figurent parmi les points essentiels du programme.

Défense du judaïsme. Les premières années de la FSCI sont relativement calmes. Mais au début des années 1930, les juifs suisses sont profondément déstabilisés par le développement fulgurant de diverses formations antisémites qui se qualifient de « fronts », et surtout par l'émergence de propos antisémites au sein de la classe moyenne et par la compréhension dont certains partis politiques bourgeois font preuve envers ces nouvelles formations. Refusant de rester passive face aux demandes de « rétrogradation des juifs au rang de citoyens de deuxième catégorie » émanant des groupes antisémites, la FSCI intensifie sa lutte contre l'antisémitisme en créant, fin 1936, sa propre agence de presse (Jüdische Nachrichten, JUNA).

Deuxième Guerre mondiale. La FSCI se retire toutefois de plus en plus de la vie publique et c'est dans un état de paralysie, de tension et d'indignation qu'elle assiste à la Shoah et à la politique suisse en matière d'asile. Fin 1942, compte tenu de la défaillance des autorités suisses et du sentiment d'impuissance qu'elle éprouve face à la tragédie des juifs européens, la FSCI prend conscience de la nécessité d'un nouveau départ pour régler des problèmes aussi pesants.

Reconnaissance. Se montrer vigilante par rapport à d'éventuelles attaques et participer à tous les efforts déployés par les communautés sur le plan social et culturel constituent les tâches à la fois nouvelles et anciennes de la FSCI après la Deuxième Guerre mondiale. Avec le boom économique des années 1950 et l'esprit du « laisser-faire » qui le sous-tend, la FSCI est de mieux en mieux acceptée. La reconnaissance politique de la FSCI va de pair avec l'instauration du dialogue interreligieux entre les juifs et les chrétiens.

Nouveaux défis. Alors que les relations avec l'environnement non juif se normalisent et que la FSCI reprend confiance en elle, à l'interne, ses membres ressentent un certain malaise. Il est fait état d'une jeunesse de plus en plus indifférente à la tradition juive, d'une augmentation inquiétante du nombre de mariages mixtes, ainsi que d'un vieillissement des communautés. Dès le milieu des années 1950, les organes de la FSCI s'attellent à ces problèmes. La FSCI commence par intensifier ses activités pour la jeunesse tout en discutant à plusieurs reprises d'une révision des statuts, en 1981, 1992, 1994 et en 2003. Ces discussions se focalisent sur le paragraphe énonçant les buts de la FSCI ainsi que sur la question de l'intégration des « communautés libérales » au sein de l'association.

Au milieu des années 1990, la FSCI est confrontée au différend opposant le Congrès juif mondial (CJM) aux banques suisses, lesquelles détiennent encore d'importants fonds sur des « comptes en déshérence ». La FSCI tient en effet à adopter une position d'intermédiaire entre

les banques suisses, les autorités et le CJM. La FSCI partage le point de vue que la Suisse doit se confronter aux « ombres de son passé » tout en faisant l'objet d'un traitement correct. C'est pourquoi elle salue la création de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale (CIE). Avec la création d'une fondation de solidarité et la publication du rapport final de la CIE en 2001 s'achève la première phase, intellectuelle, de cette reconsidération du passé. L'avenir montrera dans quelle mesure ces conclusions historiques seront répercutées dans la population et dans les milieux politiques, et enseignées en classe. Au fil des années, les contacts avec les autorités, les institutions ecclésiastiques et religieuses ainsi qu'avec divers groupements d'intérêts culturels et sociaux se sont renforcés, ce qui permet à la FSCI de faire entendre sa voix sur des questions politiques importantes.

Zsolt Keller, zsolt.keller@baden.ch

Références

Jacques Picard, La Suisse et les Juifs 1933–1945. Antisémisme suisse, défense du judaïsme, politique internationale envers les émigrants et les réfugiés, Lausanne, 2000 (3e éd. orig. all. 1997).
 Heinz Roschewski, Auf dem Weg zu einem neuen jüdischen Selbstbewusstsein ? Geschichte der Juden in der Schweiz 1945–1994, Bâle/Francfort-sur-Main, 1994.
 Schweizerischer Israelitischer Gemeindegund (SIG) (éd.), Festschrift zum 50 jährigen Bestehen (1904–1954), [Bâle], 1954.
 Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) (éd.), Vie et culture juives en Suisse. 100 ans Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), Zurich, 2004.

Les présidents de la FSCI

Hermann Guggenheim, Zurich	1904–1914
Jules Dreyfus-Brodsky, Bâle	1914–1936
Saly Mayer, Saint-Gall	1936–1943
Saly Braunschweig, Zurich	1943–1946
Georges Brunschvig, Berne	1946–1973
Jean Nordmann, Fribourg	1973–1980
Robert Braunschweig, Berne	1980–1988
Michael Kohn, Dr. h.c., Baden	1988–1992
Rolf Bloch, Dr., Berne	1992–2000
Alfred Donath, Prof. Dr., Genève	2000–2008
Herbert Winter, Dr., Zurich	2008–

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat : 1. janvier 2010

Union suisse des comités d'entraide juive/Union suisse d'aide aux réfugiés juifs (VSJF)

La vie communautaire et la solidarité entre juifs ont toujours été de pair. Il s'agissait d'abord de venir en aide aux juifs de passage, aux pauvres et aux malades. Jusqu'au début du XXe siècle, l'aide aux malades et aux indigents était organisée sur le plan local. Cette situation a changé au tournant du siècle, avec l'augmentation du nombre de juifs d'Europe orientale obligés d'émigrer en Europe occidentale ou outre-mer à cause de l'antisémitisme et de la détresse matérielle, qui se faisait sentir en Suisse aussi.

Débuts. Le premier règlement de l'Association suisse des œuvres juives de secours (Verband Schweizerischer Israelitischer Armenpflegen, VSIA) date de mai 1908. Cet organisme encore peu structuré reliait les œuvres de secours des différentes communautés. Sa tâche principale consistait à venir en aide aux juives et aux juifs étrangers démunis. Pour éviter des abus notamment, une centrale chargée de réunir les données sur les bénéficiaires et de gérer le soutien fut mise sur pied.

La Première Guerre mondiale ne modifia pas sensiblement le fonctionnement de l'entraide juive ; jusqu'au milieu des années 1920, le bureau chargé de centraliser le travail n'eut pas à déployer une grande activité. C'est la crainte de se voir « débordé » par les émigrants au lendemain de la Première Guerre mondiale qui entraîna un changement de structure et un renforcement des compétences de l'association.

Au début des années 1930, le VSIA s'occupait des indigents, des juifs de passage, ainsi que des malades tuberculeux en séjour à Davos. Ses responsables, optimistes, pouvaient encore constater que les problèmes sociaux en Suisse se résolvaient dans la plupart des cas tout seuls, c'est-à-dire sans l'aide et la coordination d'une œuvre de secours centralisée.

Pression financière et organisationnelle. L'avènement de Hitler à la chancellerie du Reich vint troubler cette estimation optimiste et anéantir tout espoir. Dès le printemps 1933, des milliers de juives et de juifs allemands arrivèrent en Suisse. Un comité central pour les réfugiés qui avait des représentants dans toutes les villes suisses d'une certaine importance fut créé en avril 1933, à l'instigation de la FSCI. Le VSIA devint ainsi l'organisation centrale d'aide aux réfugiés des communautés juives de Suisse.

Dans les années suivantes, la pression financière ne cessa d'augmenter ainsi que les besoins organisationnels. Comme la Confédération refusa jusqu'en 1940 de prendre en charge les réfugiés, l'association était très préoccupée par la recherche de moyens financiers. Le plus souvent, les autorités acceptaient de laisser entrer les réfugiés seulement si leurs besoins étaient couverts par les communautés juives ; le VSIA et la FSCI se trouvaient donc constamment mis à rude épreuve. La coopération avec les autorités, les exigences matérielles et la responsabilité morale portées par l'association étaient une source permanente de tensions, et le VSIA devait sans cesse se positionner. Le déclenchement de la guerre mit un terme aux dernières possibilités pour les réfugiés de poursuivre leur voyage, alors que c'est à cette condition que les autorités les avaient laissés entrer en Suisse. Les voix annonçant que « la barque est pleine » se firent de plus en plus nombreuses et la pression sur les organisations juives ne cessa de croître.

A partir du milieu de l'année 1943, au moment où le rapport de force commença à tourner en faveur des Alliés, l'aide juive aux réfugiés put travailler dans une perspective un peu moins sombre. L'association se restructura cette même année et se scinda en deux organisations distinctes : « l'Union suisse des comités d'entraide juive » et « l'Union d'aide aux réfugiés juifs »

(Verband Schweizerischer Jüdischer Fürsorgen/Flüchtlingshilfen, VSJF), gérées par les mêmes personnes.

Au début de l'été 1944, l'aide aux réfugiés juifs se trouva confrontée à la tragédie des juifs hongrois. Les dimensions de la Shoah devinrent manifestes. Grâce à plusieurs actions de sauvetage, des survivants des camps de concentration et des camps de la mort nazis arrivèrent en Suisse et le VSJF s'occupa d'eux. La politique restrictive des autorités empêcha toutefois que les réfugiés puissent rester durablement en Suisse, car le pays ne modifia pas sa politique d'immigration et d'accueil des réfugiés d'avant-guerre même après la Shoah. C'est ainsi que le VSJF continua à organiser la poursuite du voyage avec le concours d'organisations juives américaines dans les années d'après-guerre aussi. Une partie des réfugiés âgés qui avaient obtenu l'asile furent hébergés aux « Berges du Léman », à Vevey, dans un foyer géré par le VSJF, à partir de la fin des années 1940.

Restitution. En plus du soutien matériel et administratif, le VSJF eut aussi à s'occuper, dans les années 1950, de la restitution des biens juifs volés et disparus. Il s'engagea également pour défendre le droit à la rente des personnes juives d'origine allemande venues en Suisse. Le VSJF offrait aux personnes dont elle s'occupait (le plus souvent appelées « protégés » dans les documents) une assistance juridique spécialisée.

Poursuite des activités. Le VSJF a continué son action dans la seconde moitié du XXe siècle. Les relations avec les autorités ont commencé à se détendre à la fin des années 1950. La collaboration entre l'aide juive aux réfugiés et les autorités a pris une tournure plus constructive. La Suisse s'est souvenue de sa tradition humanitaire et de neutralité, elle a commencé à se soucier des problèmes des réfugiés. Ce changement s'est exprimé clairement par l'accueil des réfugiés hongrois, après l'écrasement du soulèvement de 1956.

Le VSJF a été une section de la FSCI pendant des décennies. Aujourd'hui, c'est une association indépendante tout en constituant le département des affaires sociales de la FSCI. Sa présidente (ou son président) est aussi membre du Comité directeur de la FSCI.

Les présidents du VSJF :

Erwin Hüttner, 19[?]-1938

Silvain S. Guggenheim, 1938-1944

Pierre Bigar, 1944-1946

Otto H. Heim, 1947-1968

Ing. Dipl. J. Zucker, 1969-1974

Dr. Walter Werschner, 1975-1976

Armand Dreyfus, 1977-1983

Dr. Myrthe Dreyfuss, 1984-1995

Doris Krauthammer, 1996-2008

Gabrielle Rosenstein, 2008-

Zsolt Keller, zsolt.keller@baden.ch

Repères

Picard, Jacques : La Suisse et les Juifs, 1933-1945. Antisémitisme suisse, défense du judaïsme, politique internationale envers les émigrants et les réfugiés, Lausanne 2000.

Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) (éd.) : Vie et culture juives en Suisse. Cent ans Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), Zurich 2004.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence «Factsheet FSCI».